

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal n°34-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	23/03/2022
Présents	17
Absents	6
Procurations	5
Votants	22

Par suite d'une convocation en date du vingt-trois mars deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt-huit mars deux mille vingt-deux à vingt heures et trente minutes**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent.

Absents : DILLON Valérie, CHARRASSE Evelyne, ESCANDE Jacques, ROUCH Mylène, LAURENT Elisa, PEISER Jean-Luc.

Procurations : DILLON Valérie à CAUX Xavier, CHARRASSE Evelyne à ALEXANDRE Maria, ESCANDE Jacques à ROUGÉ Pierre, ROUCH Mylène à LE MINEZ Monique, PEISER Jean Luc à PORTET Christian

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subventions pour la création d'un terrain multisports

La municipalité a le projet de création d'un terrain multisports, à proximité de la salle Paul Dardier. Cet équipement sportif permettra d'accueillir simultanément des pratiquants de plusieurs disciplines.

Afin de financer la réalisation de ce projet, la commune de Mirepoix souhaite solliciter des aides financières auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de l'appel à projets « 5 000 terrains de sports », de la Région Occitanie au titre du contrat Bourg-centre et du Département de l'Ariège.

Le plan de financement ci-dessous est présenté aux membres du conseil municipal :

PLAN DE FINANCEMENT				
Création d'un terrain multisports				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Maitrise d'œuvre et études préalables	13 650 €	Subvention demandée à l'Agence Nationale du Sport, au titre de l'appel à projet « 5 000 terrains de sport »	51 240 €	50 %
Travaux	88 830 €	Subvention demandée à la Région Occitanie, dans le cadre du contrat Bourg centre	15 372 €	15 %
		Subvention demandée au Département de l'Ariège	15 372 €	15 %
		Reste à charge de la commune	20 496 €	20 %
TOTAL	102 480 €	TOTAL	102 480 €	

Objet : Demande de subventions pour la création d'un terrain multisports

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le projet de création d'un terrain multisports ;
- **Adopte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **Autorise** M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Agence National du Sport, de la Région Occitanie et du Département de l'Ariège ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2022 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

